# WANDIGNIES - HAMAGE

## Sommaire


**P2** Agenda Septembre/Octobre

**P3** Le mot du Maire

**P4-6** Comptes-rendus du Conseil Municipal

**P7** L'ALSH du mois d'Août

**P8** Près de 400 cyclos à la randonnée A. Huart

**P9** Associations

**P10** La Natur'Ale Trail

**P11** Association Loisirs et Détente Wandinois

**P12** Concours de belote

**P13** Couleur Gospel

**P14** L'accueil de loisirs des ch'tibouts

**P15** 7ème fête du Poireau

**P16** Mutuelle Communale

**P17-19** Informations travaux

**P20** Brûlage des déchets

**P21** Informations locales

**P19** Petites annonces


## L'automne arrive à Wandignies-Hamage !


Le journal des Wandinamageois

N°17 Septembre/Octobre 2017

# Agenda

## SEPTEMBRE

| | | | |
|---|---|---|---|
| V | 1 | Gilles | |
| S | 2 | Ingrid | |
| D | 3 | Grégoire | |
| L | 4 | Rosalie | Déchets recyclables et verre - Déchets verts - Encombrants |
| M | 5 | Raïssa | |
| M | 6 | Bertrand | |
| J | 7 | Reine | Ramassage ordures ménagères |
| V | 8 | Adrien | |
| S | 9 | Alain | |
| D | 10 | Inès | |
| L | 11 | Adelphe | Déchets verts |
| M | 12 | Apollinaire | Balayage des caniveaux |
| M | 13 | Aimé | Balayage des caniveaux |
| J | 14 | La Ste Croix | Ramassage ordures ménagères |
| V | 15 | Roland | |
| S | 16 | Edith | Fête du Poireau |
| D | 17 | Renaud | Fête du Poireau |
| L | 18 | Nadège | Déchets recyclables et verre - Déchets verts |
| M | 19 | Emilie | |
| M | 20 | Davy | |
| J | 21 | Matthieu | Ramassage ordures ménagères |
| V | 22 | AUTOMNE | |
| S | 23 | Constant | Concours Belote Ass. W.H.A. |
| D | 24 | Thècle | |
| L | 25 | Hermann | Déchets verts |
| M | 26 | Côme, Damien | |
| M | 27 | Vincent de Paul | |
| J | 28 | Venceslas | Ramassage ordures ménagères |
| V | 29 | Michel | |
| S | 30 | Jérôme | |

36 37 38 39

**VACANCES SCOLAIRES :**

**ZONE A** BESANÇON, BORDEAUX, CLERMONT-FERRAND, DIJON, GRENOBLE, LIMOGES,LYON, POITIERS.

**ZONE B** AIX-MARSEILLE, AMIENS, CAEN, LILLE, NANCY-METZ, NANTES, NICE, ORLÉANS-TOURS, REIMS, ROUEN, STRASBOURG.

**ZONE C** CRÉTEIL, MONTPELLIER, PARIS, TOULOUSE, VERSAILLES.

## OCTOBRE

| | | | |
|---|---|---|---|
| D | 1 | Thérèse de l'E.J. | |
| L | 2 | Léger | Déchets recyclables et verre - Déchets verts |
| M | 3 | Gérard | |
| M | 4 | F. d'Assise | |
| J | 5 | Fleur | Ordures ménagères - AG «les Amis du Vivier» - Salle presbytère |
| V | 6 | Bruno | |
| S | 7 | Serge | |
| D | 8 | Pélagie | |
| L | 9 | Denis | Déchets verts |
| M | 10 | Ghislain | Balayage des caniveaux |
| M | 11 | Firmin | Balayage des caniveaux |
| J | 12 | Wilfrid | Ramassage ordures ménagères |
| V | 13 | Géraud | |
| S | 14 | Juste | Moules FRITES Ass. L.D.W. |
| D | 15 | Th. d'Avila | |
| L | 16 | Edwige | Déchets recyclables et verre - Déchets verts |
| M | 17 | Baudouin | |
| M | 18 | Luc | |
| J | 19 | René | Ramassage ordures ménagères |
| V | 20 | Adeline | Réception Concours Photo |
| S | 21 | Céline | |
| D | 22 | Elodie | Repas des Aînés |
| L | 23 | St de Capistran | Déchets verts - Début ALSH |
| M | 24 | Florentin | |
| M | 25 | Crépin | |
| J | 26 | Dimitri | Ramassage ordures ménagères |
| V | 27 | Emeline | Fin ALSH |
| S | 28 | Simon, Jude | |
| D | 29 | Narcisse | |
| L | 30 | Bienvenu | Déchets recyclables et verre - Déchets verts |
| M | 31 | Quentin | |

40 41 42 43

-1h

# Le mot du Maire

Chères Wandinamageoises, chers Wandinamageois,

L'été n'est pas fini et si l'on en croit la météo, nous devrions encore avoir de belles journées ensoleillées. Quelques ondées passagères ont un peu terni l'activité « camping » de l'Accueil de Loisirs du mois d'août mais n'ont nullement découragé les enfants qui ont bien profité de ces moments d'évasion.

L'apparition d'énormes courges dans les jardins, la hauteur des plants de maïs et le cri des canards nous rappellent tout de même qu'après la fête du poireau qui aura lieu les 16 et 17 septembre prochains, arriveront l'automne et les travaux des champs. Le défilé des engins agricoles sera plus important sur la commune et suscitera forcément des réactions. Il est donc souhaitable d'informer la population qui a pu se poser de nombreuses questions quant au balayage des caniveaux.

La municipalité avait décidé, il y a quelque temps déjà, de faire l'acquisition d'une balayeuse permettant d'une part de faire des économies et d'autre part d'intervenir ponctuellement en cas de nécessité ; ce qui ne veut absolument pas dire que l'on se serait substitué aux agriculteurs qui sont tenus de nettoyer la voie publique après le passage de leurs engins agricoles. Le choix du matériel a été mûrement réfléchi par rapport aux besoins de la commune et aux possibilités financières de la mairie; mais force est de constater qu'une fois le matériel vendu, on ne peut plus compter sur les commerciaux qui, comme d'habitude, se dégagent de toute responsabilité et se renvoient la balle. La solution adéquate et tant attendue a finalement été prise : la balayeuse vient récemment d'être équipée d'un groupe hydraulique complémentaire, raccordé au tracteur, permettant une meilleure rotation des brosses et une manipulation plus efficace de cet outil. Le dernier balayage a été effectué avec succès et les caniveaux sont enfin redevenus propres ; mais un autre problème persiste en cette période estivale : la prolifération des mauvaises herbes sur le domaine public. Depuis janvier 2017, les particuliers comme les collectivités n'ont plus le droit d'utiliser de produits phytosanitaires. Nous avons donc proposé à deux Wandinamageois de participer, entre autres, à l'entretien de la commune par le biais d'un contrat CAE. Le désherbage manuel est la seule solution, mais cela prend beaucoup de temps et à peine ont-ils fini qu'il faut recommencer, la pluie et les températures clémentes favorisant la repousse de ces herbes envahissantes ; et cela concerne surtout les espaces non bitumés.

Enfin, en espérant que vous avez bien profité de la période estivale, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de reprendre ses activités, scolaires ou professionnelles, dans les meilleures conditions et je rappelle aux parents d'élèves que l'année scolaire 2017/2018 fonctionnera comme l'année précédente (9 demi-journées) et que les Nouvelles Activités Périscolaires seront maintenues.

Bien cordialement

Votre maire
Jean-Michel SIECZKAREK

## Informations

Dans le cadre du programme d'entretien du Conseil Général, des travaux de réfection de la chaussée (enrobé coulé à froid) seront effectués dans **la rue Robert Planchon** (RD 130), par l'entreprise Jean Lefebvre, le **lundi 25 septembre 2017.** Il est donc recommandé aux riverains de ne pas laisser, ce jour, leur véhicule en stationnement sur la chaussée ou à cheval sur la chaussée et le trottoir.

# Extraits du compte-rendu de la réunion du conseil municipal

## Du 9 Mai 2017

**Etaient présents :** M. Jean Michel SIECZKAREK - M. Marc PILLOT - Mme Marcelle BRASSART - Mme Françoise LESUR - M. Jean Michel KAZMIERCZAK - Mme Nathalie BRIQUET - Mme Séverine MANCHE - M. Ludovic MARTIN - M. Martial HURLISIS - Mme Delphine VERDIERE-FOUCART - M. Bernard DUJARDIN - M. Grégory DELASSUS
**Absents excusés :** Mme Magdalena CARON-PISARCZYK ayant donné pouvoir à Mme Marcelle BRASSART - Mme Valérie CONSIL ayant donné pouvoir à M. Martial HURLISIS - M. Erich FRISON ayant donné pouvoir à Mme Séverine MANCHE
**Secrétaire de mairie :** M. Pierre POTELLE

Avant de procéder à la nomination du secrétaire de séance, M. le Maire a soumis au conseil, le retrait du point n°5 concernant la délibération fixant le régime des astreintes du personnel technique, cette délibération dépendant d'un avis de la commission technique paritaire, non reçu à ce jour.
ADOPTE à l'UNANIMITE

**Délibérations :** Le conseil municipal

**A l'unanimité,** a désigné Mme Delphine VERDIERE secrétaire de séance.

**A l'unanimité,** (avec deux abstentions : Mr Hurlisis et Mme Consil et quelques corrections) a adopté et ratifié le procès-verbal de la réunion du 12 avril 2017.

### Présentation et nouveau débat du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) suite à quelques ajustements mineurs

Les cinq orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables ont été rappelées par Mr le Maire ainsi que les quelques ajustements qui sont à l'origine de ce nouveau débat :
- conserver l'unité du village
- assurer la qualité du cadre de vie et du quotidien
- réguler et faciliter les besoins de déplacements
- maintenir la diversité du tissu économique local
- intégrer les enjeux environnementaux et hydrauliques du territoire

Mme Schmitt du cabinet Audicé a repris les grandes lignes du PADD mais aussi détaillé les différents points et ajustements.
Quelques questions ont été posées par Mr Hurlisis.
Mme Schmitt et Mr le Maire ont par ailleurs amené quelques précisions concernant l'implantation du groupe scolaire en prévision, le devenir de l'ancien, les Orientations d'Aménagement Programmé et l'objectif démographique de la commune.
Ces quelques modifications, même si elles n'ont pu être maintenues, sont à l'origine d'un nouveau débat du PADD.
Mr le Maire a rappelé à Mr Hurlisis qu'il s'était porté volontaire pour participer à la réhabilitation des venelles et chemins communaux.

**A l'unanimité,** a adopté ont choisi le règlement modernisé du PLU.
**A l'unanimité,** (avec 1 abstention, M. Kazmierczak) a adopté la convention d'occupation du nouveau local communal.

### Questions diverses

- M. Hurlisis souhaitait que l'on baisse de 5% ces mêmes taux, ce qui entraînerait selon lui, une diminution des recettes pour la commune d'environ 14 000 €.
  Nous avons donc effectué une simulation, à partir d'un logiciel officiel, et avons constaté qu'en faisant passer la taxe d'habitation de 24,65 % à 19,65 % et la taxe foncière sur les propriétés bâties de 29,03 % à 24,03 %, cela entraînerait automatiquement une baisse de la taxe foncière sur les propriétés non-bâties de 18,31 % ; ce qui engendrerait une diminution des recettes de la mairie de 87 283 €, somme beaucoup plus importante que ce qui avait été annoncé lors de la dernière réunion.

- Le deuxième point concerne le coût final du parc paysager (suite à la demande de Mr Hurlisis lors de la dernière réunion de conseil) :

| | |
|---|---|
| Frais d'étude : | 22 744,93 € |
| Subvention (80%) : | 18 195,94 € |
| **Coût final de l'étude :** | **4 548,99 €** |

Total des dépenses pour la réalisation du parc : 350 947,86 €

| | |
|---|---|
| Subventions : | 126 132,00 € |
| Récupération de laTVA : | 53 638,87 € |
| **Coût final de l'opération :** | **168 176,99 €** |

### Tour de table

**Mme Manche :** RAS
**M. Pillot :** quelques dépenses imprévues :
- remplacement de quelques extincteurs
- remplacement de la pompe du tracteur
- clôture du terrain de pétanque

**M. Kazmierczak :** RAS
**M. Dujardin :** question concernant les systèmes de fixation au mur dans le nouveau local
**M. Delassus :** rappel de son propos à l'égard d'un habitant de la rue Notre-Dame
- composition du nouveau bureau du Syndicat Mixte de gestion du PNR
- montant des cotisations de la commune au Syndicat mixte pour l'aménagement hydraulique des vallées de la Scarpe et du Bas-
- Escaut (trop perçu de 1536 € en 2016 et 3119,61 € pour 2017)

**Mme Verdière-Foucart :** RAS
**M. Hurlisis :** demande concernant la présentation des documents dans le hall d'entrée de la mairie souhait pour la liste d'opposition de se constituer en association pour pouvoir disposer du nouveau local visite de la boulangerie par le conseil municipal plaintes concernant l'arrêt des véhicules aux panneaux « stop » et les désagréments causés par le plateau surélevé passage de la balayeuse moyens de réduire la vitesse dans la rue Planchon
**M. Martin :** RAS
**Mme Lesur :** RAS
**Mme Briquet :** RAS
**Mme Brassart :** réunion de la commission ALSH du mois d'août le 18 mai à 18h30

*L'ordre du jour étant épuisé, le maire a levé la séance à 20h24*

# Extraits du compte-rendu de la réunion du conseil municipal

## Du 30 Juin 2017

Le conseil municipal s'est réuni ce jour à 19h sous la présidence de M. Jean Michel SIECZKAREK, maire.

**Etaient présents :** M. Jean Michel SIECZKAREK - M. Marc PILLOT - Mme Marcelle BRASSART - Mme Françoise LESUR - M. Jean Michel KAZMIERCZAK - Mme Nathalie BRIQUET - Mme Séverine MANCHE - M. Ludovic MARTIN - Mme Bernard DUJARDIN - M. Grégory DELASSUS - Mme Valérie CONSIL

**Absents excusés :** Mm Magdalena CARON-PISARCZYK ayant donné pouvoir à Mme Marcelle BRASSART - M. Martial HURLISIS ayant donné pouvoir à M. Bernard DUJARDIN - Mme Delphine VERDIERE-FOUCART ayant donné pouvoir à M. Jean Michel SIECZKAREK

**Absent :** M. Erich FRISON

**Délibérations :** Le conseil municipal

**A l'unanimité,** a nommé Mme Marcelle BRASSART secrétaire de séance.

**A l'unanimité** (avec une abstention : Mme Consil absente lors de la réunion précédente), a ratifié et adopté le procès-verbal de la réunion du 9 mai 2017.

### Elections sénatoriales – désignation des délégués

Deux listes se présentent à l'élection des délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2017.

***Liste « Wandinamageois, l'avenir avec nous »***

1 - M. Pillot Marc
2 - Mme Briquet Nathalie
3 - Mr. Delassus Grégory
4 - Mme Manche Séverine
5 - M. Kazmierczak Jean Michel
6 - Mme Verdière-Foucart Delphine

***Liste : « Bien vivre et bouger à Wandignies Hamage »***

1 - M. Dujardin Bernard
2 - Mme Consil Valérie
3 - M. Hurlisis Martial

***Résultats de l'élection des délégués :***

| | |
|---|---|
| Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : | 0 |
| Nombre de votants : | 13 |
| Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : | 0 |
| Nombre de votes blancs : | 0 |
| Nombre de suffrages exprimés : | 13 |

Ont obtenu :
« Wandinamageois, l'avenir avec nous » **10 voix, donc 3 délégués**
« Bien vivre et bouger à Wandignies Hamage » **3 voix**

***Résultats de l'élection des suppléants :***

| | |
|---|---|
| Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : | 0 |
| Nombre de votants : | 13 |
| Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : | 0 |
| Nombre de votes blancs : | 0 |
| Nombre de suffrages exprimés : | 13 |

Ont obtenu :
« Wandinamageois, l'avenir avec nous » **10 voix, donc 3 suppléants**
« Bien vivre et bouger à Wandignies Hamage » **3 voix**

### Questions diverses

- Décret relatif à l'organisation de la semaine scolaire
- Plainte a été déposée au commissariat de Police de Somain après le constat navrant et révoltant d'actes de vandalisme perpétrés sur les équipements du parc paysager.
  Détails : clôture arrachée
- défécation sur éléments de clôture (précédemment sur les jeux des tout petits)
- tentative d'arrachage de pièces de bois du mini-stade
- détérioration du sable de marquise due à la circulation de vélos pourtant interdite dans le parc et aux démonstrations idiotes de jeunes qui prennent des risques inutiles …

### Tour de table

**Mme Consil :** remarque concernant la vitesse d'un autocar transportant des enfants
**M. Dujardin :** RAS
**Mme Manche :** RAS
**M. Pillot :** RAS
**M. Kazmierczak :** RAS
**M. Delassus :** RAS
**M. Martin :** RAS
**Mme Lesur :** RAS
**Mme Briquet :** RAS
**Mme Brassart :** RAS

*L'ordre du jour étant épuisé, le maire a levé la séance à 19h24*


**Inscription École de Football mixte**
**Saison 2017-2018**

Samedi 2 Septembre de 14 h à 16h
au Stade de Wandignies-Hamage.
Début des entraînements
le Samedi 9 Septembre, à partir de 14h.

*Plus de renseignements*
*au* **06.95.76.57.59** (David)

**Nouveau à WANDIGNIES-HAMAGE**
***dès la rentrée de Septembre !***

*Danse Modern' Jazz*
***à la salle des fêtes***

- Enfants de 4 à 6 ans
- Enfants de 7 à 10 ans
- Ados/adultes (à partir de 15 ans)

(Groupes à déterminer en fonction des inscriptions)
Les inscriptions se feront le lundi 28 août et le lundi 4 septembre 2017
à la salle des fêtes de 17h à 20h

Boules Art des Étoiles

# Extraits du compte-rendu de la réunion du conseil municipal

## Du 12 Juillet 2017

Le conseil municipal s'est réuni ce jour à 19h sous la présidence de M. Jean Michel SIECZKAREK, maire.

**Etaient présents :** M. Jean Michel SIECZKAREK - M. Marc PILLOT - Mme Marcelle BRASSART - M. Ludovic MARTIN - M. Jean Michel KAZMIERCZAK - Mme Nathalie BRIQUET - M. Bernard DUJARDIN - M. Erich FRISON - M. Grégory DELASSUS - M. Martial HURLISIS

**Absents excusés :** Mme Françoise LESUR ayant donné pouvoir à Mr Marc PILLOT - Mme Magdalena CARON-PISARCZYK ayant donné pouvoir à Mme Marcelle BRASSART Mme Delphine VERDIERE-FOUCART ayant donné pouvoir à Mr Jean Michel SIECZKAREK - Mme Séverine MANCHE ayant donné pouvoir à Mme Nathalie BRIQUET

**Absent :** Mme Valérie CONSIL

**Secrétaire de mairie :** M. Pierre POTELLE

**Délibérations :** Le conseil municipal

**A l'unanimité,** a nommé Mme Marcelle BRASSART secrétaire de séance.

**A l'unanimité** a adopté l'arrêt de projet de PLU de Wandignies-Hamage ainsi que la communication, pour avis, de ce projet aux personnes publiques associées, aux communes limitrophes et à l'établissement public de coopération intercommunale.

**A l'unanimité** (avec une abstention : Mr Hurlisis absent, lors de la réunion précédente), a ratifié et adopté le procès-verbal de la réunion du 30 juin 2017.

**A l'unanimité,** a adopté la convention de groupement de commandes ayant pour objectif de massifier les besoins propres des communes membres souhaitant s'y associer pour bénéficier de tarifs préférentiels (groupement de commandes pour les vérifications réglementaires dans les bâtiments et sur le matériel).

**A l'unanimité,** a adopté le déroulement de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement du mois d'août 2017, qui se déroulera du 31 juillet au 25 août, présenté par Mme Brassart Marcelle, adjointe en charge des affaires scolaires et extra-scolaires.

**A l'unanimité,** a adopté le contrat d'entretien établi entre la commune de Wandignies-Hamage et la Société de Montages Electriques de Somain (SME), en charge du contrôle de l'éclairage public, pour une durée d'un an reconduit tacitement sans pouvoir excéder trois ans.

**A l'unanimité,** a adopté le contrat de fourniture de repas cuisinés en liaison froide pour l'année 2017/2018 par la Société Anonyme Lys Restauration pour la commune de Wandignies-Hamage (restaurant scolaire et ALSH).

**A l'unanimité,** a adopté la convention entre l'Etat et la commune de Wandignies-Hamage relative à l'installation d'une sirène étatique au système d'alerte et d'information des populations (SAIP).

**A l'unanimité,** a adopté la mise en place de période(s) d'astreinte avec effet rétroactif au 1 janvier 2015 dans les cas suivants :

- Evènements climatiques (neige, verglas, tempête …) pour les emplois suivants : agent de maîtrise et adjoints techniques ainsi que la mise en place de permanence dans les cas suivants :
- Manifestations particulières (fêtes locales, concerts, épreuves sportives …) toujours pour les agent de maîtrise et adjoints techniques.

**A l'unanimité,** a rejeté la modification de l'article 1 du règlement des jardins familiaux (Les jardins sont attribués exclusivement aux personnes habitant la commune de Wandignies-Hamage) au profit de (les jardins sont attribués prioritairement aux personnes habitant la commune de Wandignies-Hamage et éventuellement à des personnes de l'extérieur après examen de leur motivation)

### Questions diverses

- Bilan quantitatif et qualitatif 2016 du PLIE à la disposition des membres du conseil municipal
- Bilan d'activités 2016 du CDG 59 à la disposition des membres du conseil municipal
- Compte-rendu d'activité 2016 de GRDF à la disposition des membres du conseil municipal

### Tour de table

**Mr Dujardin :** RAS
**M. Hurlisis :** demande un état de l'effectif de la mairie pour la prochaine réunion de conseil
demande si tout le personnel communal est concerné par les astreintes et permanences, et si cela se fait au niveau des conseillers municipaux
**M. Pillot :** détail de travaux :

- trottoir au début de la rue du chemin neuf
- remplacement de la porte du bureau du maire
- présentation de devis d'installation de coupe-son dans les salles des fêtes et du presbytère
- élagage et débroussaillage de la parcelle en prolongement du parc du presbytère
- ouverture des toilettes publiques avant la fin juillet
- arrivée de deux nouveaux contrats CUI
- installation d'une centrale hydraulique pour la balayeuse
- travaux de peinture dans une classe de l'école
- réfection d'une partie de la toiture de l'école
- travaux de renforcement d'un mur de la salle des fêtes
- rappel des demandes de Mr Dujardin : glissière près du Wacheux à la sortie du village
- porte de la chapelle des bateliers
- peinture des portes d'entrée de l'église
- remplacement du garde-corps près du Wacheux par des panneaux de bois

**M. Kazmierczak :** rappel des festivités du 13 et de la célébration du 14 juillet 2017
**M. Delassus :** rappel des festivités du 5 et 6 août 2017 (fête des faïenciers)
Mr Martin : RAS
Mme Briquet : RAS
Mme Brassart : organisation de la semaine scolaire dès la rentrée de septembre 2017 et reconduction des NAP
Mr Frison : RAS

*L'ordre du jour étant épuisé, le maire a levé la séance à 20h12.*

# L'ALSH du mois d'Août 2017

L'ALSH du mois d'Août 2017 a accueilli jusqu'à 96 enfants.
De nombreuses sorties et activités leur ont été proposées comme la ferme pédagogique de Roost Warendin pour les plus petits et le Jump XL pour les plus grands.
Les groupes des tout-petits (4-6 ans) et petits (6-8 ans) se sont rendus au camping du Fleury et ont pu profiter des activités du parc d'attraction (manège, ferme, pédalos...)
Les plus grands sont allés au Val Joly. Ils ont découvert le paddle, ont fait de la course d'orientation et du pédalo. Certains ont assisté à un atelier verrerie.
Les enfants de l'ALSH se sont rendus chaque semaine à la piscine d'Hornaing.
Et pour finir le centre comme il se doit, une dernière sortie est organisée au Parc Asterix. Un mois d'Août bien rempli pour le plus grand bonheur des enfants!!
L'ALSH de Wandignies-Hamage, c'est super !! On se dit à l'année prochaine pour de nouvelles aventures !!!

# Près de 400 cyclotouristes à la randonnée Adolphe Huart du Dimanche 30 Juillet dernier

Le dimanche 30 juillet dernier,
environ 400 cyclotouristes venus de toute la région
ont répondu à l'appel du club Wandinois
à l'occasion de la concentration annuelle, la 34ème édition.

Comme d'habitude les membres du club
avaient mis les bouchées doubles pour rendre
cette randonnée festive et appréciée par beaucoup.

Malgré son effectif limité (13 membres),

**le C.C. WANDIGNIES HAMAGE**

a réussi l'exploit de réaliser l'une des plus belles affluences du Douaisis, du Valenciennois, du Denaisis et du Cambrésis.
Le club avait obtenu l'autorisation de la Préfecture pour l'organisation de la randonnée et avait pris l'initiative de faire entrer les cyclos par l'arrière de la salle des fêtes, initiative appréciée par beaucoup dans le cadre des mesures de sécurité et pour faire face aux vols de vélos.

Le club remercie la Municipalité pour son aide matérielle et administrative.

*Les préparatifs du matin vont bon train pour les cyclos (400 petits pains à garnir).*

*L'arrivée des premiers rouleurs dès 7h00*

Le cyclotourisme, c'est aussi une histoire de famille avec la présence remarquée de la famille DUQUENNE VANDEKAN et de leurs enfants Théo et Lisa qui sont les petits enfants de Papy DANIEL, le Secrétaire du club et exceptionnellement absent pour cause de sciatique !

***Nos jolies dames d'accueil toujours fidèles au poste***

*Article rédigé par le C.C. Wandignies Hamage*

***Nos remerciements à l'ami J.C. LUKA de la Voix du Nord pour les photos.***

# Associations

## Association Loisirs et Détente Wandinois

Vous êtes de plus en plus nombreux à participer aux activités proposées par «Loisirs et Détente Wandinois».
*Venez nous rejoindre pour un moment de bien-être, de détente en toute convivialité.*
*Toutes les informations sur les activités proposées vous sont décrites ci-dessous.*

### Gymnastique féminine

A la salle des fêtes
Le lundi de 15h00 à 16h30
Reprise le 18 Septembre 2017

### Marche

Le vendredi de 9h à 11h
Rendez-vous
devant la salle des fêtes

### Pétanque

Le lundi et le mercredi à 17h
(éventuellement le vendredi en cas de mauvais temps le mercredi)
Stade municipal
En période hivernale, la pétanque est remplacée par la belote (local municipal au stade).

### Tennis de table

Le mardi de 18h à 20h

Rendez-vous
devant la salle des fêtes

Tous à vos baskets, raquette et boules de pétanque, vous serez les bienvenus.
Le montant de la cotisation annuelle est de 30 € et 55 € pour un couple.

Pour plus de renseignements et inscriptions 2017/2018, prendre contact avec Marcelle BRASSART, secrétaire de l'association « Loisirs et Détente Wandinois » au 03.27.90.42.69, ou Martial HURLISIS Secrétaire Adjoint au 06.63.85.60.94.

Bien cordialement.

## L'ACCUEIL DE LOISIRS Des MERCREDIS

Accueillera les enfants scolarisés à l'école de Wandignies-Hamage,

il se déroulera du 6 septembre au 4 juillet 2018

De 13h30 à 18h30, avec un accueil de 13h30 à 14h & Départ de 16h30 à 18h30

A la salle des fêtes de Wandignies-Hamage

Les enfants fréquentant uniquement le restaurant scolaire le mercredi devront **impérativement** être récupérés à la salle du presbytère entre 13h à 13h15 par leurs parents.

Les enfants fréquentant le restaurant scolaire ainsi que l'alsh seront acheminés à la salle des fêtes par l'équipe d'animation.

Les enfants ne fréquentant pas le restaurant scolaire mais souhaitant participer à l'alsh seront accueillis à partir de 13h30 à la salle des fêtes.

La tarification appliquée :

| Tarif RSA / CMU | Tarif réduit | Tarif normal |
|---|---|---|
| 0.90 € / heure | 1 € / heure | 1.10 € / heure |

ATTENTION : toute heure entamée sera facturée.

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS
MAIRIE DE WANDIGNIES-HAMAGE
SERVICE ENFANCE & JEUNESSE
Ludivine Lenne, Directrice 03-27-90-44-08
ou par mail enfancejeunessewh@gmail.com

Pour les maternelles, veuillez ramener une couverture et un doudou.

N'oubliez pas de prendre un petit sac avec de l'eau et le goûter !!!

EN PARTENARIAT AVEC LA CAF DE DOUAI

Organisé par Association LEUCÉMIE ESPOIR 59

# la Natur'Ale Trail

**WANDIGNIES-HAMAGE**

**3ème édition**
**le 26 Novembre 2017**

- Trail 29 km — 9h30
- 10h — Trail 19 km
- Trail 9 km — 10h30

**Détail des épreuves :**

- Trail de 9 km - 8€
  départ 10h30
- Trail de 19 km - 10€
  départ 10h00
- Trail de 29 km - 13€
  départ 9h30
- Marche de 9 km
  Allure libre-
  Départ 9h40
- Marche de 15 km Nordique
  prioritaire avec chronométrage
  - départ 9h20

Le don est libre pour les marcheurs.

**L'association Leucémie Espoir 59 (ALE 59) avec le soutien de la Mairie de Wandignies Hamage a décidé de reconduire les trails de 9 kms, 19 kms, 29 kms et les marches de 9 et 15 kms.**
**Nous espérons un succès populaire et sportif en accueillant plus de 800 sportifs dans notre village.**
**Que cette fête sportive soit belle et grande, aboutissant à des gestes de solidarité envers les familles et les enfants gravement touchés par la leucémie.**
**ALE 59 contribue financièrement aux soins de support délivrés par le Centre Hospitalier Régional de Lille à ces malades pour qu'ils puissent recouvrer toutes les aptitudes à une vie normale.**

Vous pouvez vous inscrire sur le site www.helloasso.com
ou télécharger le bulletin d'inscription sur le site internet www.leucemieespoir59.fr.

Prenez contact avec Martial HURLISIS au 06.63.85.60.94 secrétaire d'ALE59
ou rendez-vous au 420, rue de la Navie à Wandignies Hamage.

**Partenaire :**

RENAULT DACIA **LT Automobiles**
MARCHIENNES 03 27 90 40 78
ltautomobiles@orange.fr

**Garderie***
pour les enfants de 3 à 10 ans
*réservée aux trailers

# l'Association Loisirs et Détente Wandinois

vous convie le

## Samedi 14 Octobre 2017

***à partir de 19h30 à la Salle des Fêtes***

**MOULES - FRITES ou POTJEVLECH FRITES**

**ANIMATION ASSUREE**

TARIF UNIQUE : 13 € avec un dessert et un café (boissons non comprises)
Vous avez la possibilité de commander l'Apéritif (à consommer avec modération)
Uniquement si vous vous restaurez sur place.
Renseignements et Inscriptions
jusqu'au Mercredi 4 Octobre 2017 inclus dernier délai.

Chez M^me^ BRASSART Marcelle
30 rue Jean Jaurès à WH - Tél: 03 27 90 42 69

Chez M^me^ DROULEZ Michelle
257 rue de la Navie à WH - Tél: 03 27 91 33 19

Aucune réservation ne se fera par téléphone
mais à l'aide du bulletin ci joint
Merci de votre compréhension

* Venez nombreux accompagnés de vos familles et de vos amis(es) *

Bulletin à remplir et à découper, à joindre accompagné de votre paiement Merci

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : .....

Moules Frites 13 € x ..... = ..... € Potjevlech Frites 13 € x ..... = ..... €

Enfants de moins de 14 ans : 8 € x ..... = ..... € Frites Saucisses.

Ci-joint réglement de € ❑ Chèque / ❑ Espèces à LDWH.

Wandignies Hamage Association

**Le Samedi 23 Septembre 2017**
**à partir de 19h00**

# WANDIGNIES HAMAGE

## *L'Association W.H.A.*

*organise à*
*la Salle des Fêtes de*
*WANDIGNIES-HAMAGE*

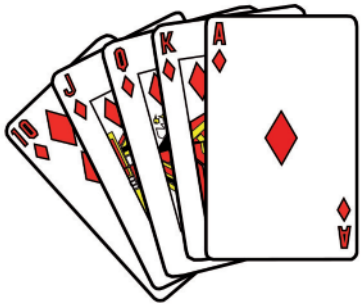

# SON CONCOURS DE BELOTE

## EN QUATRE PARTIES

***Mise : 10 € PAR EQUIPE***

***Partenaire au choix***

***Inscriptions à partir de 19 h 00***
***Début du Concours à 20 h 00***

VIN, BIÈRES, SODAS

CROQUE-MONSIEUR, SANDWICHES ET SOUPE À L'OIGNON.

Nous vous souhaitons une excellente soirée en notre compagnie

***Renseignements à l'Association W.H.A.***
***☎ 03 27 80 27 93 après 18h***

IPNS

# COULEUR GOSPEL

## Vive la Rentrée

Une nouvelle rentrée s'annonce pour « COULEUR GOSPEL », des concerts, des stages, des rencontres, des animations, et ..... *la reprise des répétitions hebdomadaires !!*

Après une année particulièrement riche et animée, suivie par un public toujours chaleureux, dont celui de :

*Neuville en Ferrain*

*Lieu Saint-Amand*

*Wandignies-Hamage (Marché de Noël)*

*Valenciennes*

*Orchies*

*Mais aussi: Maing...Sin le Noble...l'EHPAD de Villereau ....*

Les choristes de « COULEUR GOSPEL » qui ont terminé l'année par leur traditionnel "Piano crochet" se retrouveront le

**Mercredi 27 septembre 2017.**

Pour démarrer une nouvelle saison chantante,
active et joyeuse
sur les rythmes du GOSPEL

**Vous aimeriez nous rejoindre ?... N'hésitez pas...**

*Nous répétons le mercredi soir - de 19h15 à 21h15 - Salle des Fêtes de Wandignies-Hamage ; A bientôt !*

# L'ACCUEIL DE LOISIRS des ch'tibouts

École maternelle de Wandignies-Hamage du lundi 23 Oct. au vendredi 3 Nov. 2017 EnFants 2-6 ans

activités manuelles, contes,
expression corporelle, danses,
musiques africaines,
création collective d'un mini spectacle

# SUR LES CHEMINS D'UN ENFANT TOUAREG

Illustrations : Design by Freepik / © azertypropages.com / Août 2017

**Info & Réservation :**

**Mardi 19 septembre** de 16h30 à 19h00 à la Ludothèque de Rieulay
et **Mercredi 20 septembre** de 13h30 à 17h. lors des "Mercredis récréatifs"
Places limitées / Le règlement vaut réservation / Chèques-Vacances acceptés.

06 95 13 75 68 / alshchtibouts@gmail.com
facebook : Association-les-chti-bouts / www.chtibouts.fr

## LES CH'TIBOUTS

Association "les Ch'tibouts", 7 rue Fievet - 59870 Rieulay / 09 51 25 01 22 / www.chtibouts.Fr

# Wandignies Hamage

# 16 & 17 septembre 2017

# 7ÈME FÊTE DU POIREAU

***avec le Comité des Fêtes et la participation de la municipalité***

## Samedi 16 septembre

**de 14h à 17h**

**Promenade en calèche et démonstrations d'attelages**

***Rue du Chemin neuf***

***Entrée gratuite***

**20h : Spectacle de l'association L D W**

**Salle des fêtes**

**avec la participation de la municipalité**

Groupe déambulatoire «Les GAULOIS»

## Dimanche 17 septembre

**de 8h à 17h**

**Brocante *rue Robert Planchon***

**Election de la mascotte du village**

**sur le thème des Gaulois.**

**Manège pour enfant gratuit.**

**Vente de produits locaux à base de poireaux**

***VENTE DE POIREAUX chez YOUPI***

***Petite restauration sur place***

Visuel Concept - Orchies - 03 20 64 88 09

## Votre Mutuelle Communale

Votre Conseil Municipal et votre C.C.A.S se mobilisent pour votre santé.

Et vous donnent la possibilité d'adhérer à une mutuelle communale : la mutuelle de l'association Mandarine.

Notre commune n'est en aucun cas distributeur du contrat ni engagée financièrement.

Chaque habitant de la commune choisit de souscrire ou non.

En négociant des tarifs groupés, l'association mandarine propose à ses adhérents des garanties santé performantes et peu couteuses.

Une réunion publique a eu lieu dans votre commune, afin de présenter les garanties et les tarifs de la Mutuelle Communale.

Cette mutuelle a pour objet de faire gagner en pouvoir d'achat, les administrés de la commune.
**(économie moyenne réalisée entre 300€ et 1000€ par an)**

Si vous souhaitez faire un comparatif ou avoir d'avantages d'informations
sur la **Mutuelle Communale**. (garanties - tarifs - services - rendez-vous individuel en mairie)
Elle est à votre écoute.

***N'hésitez pas à la contacter !***

Votre Conseillère représentante de l'Association Mandarine :

**Catherine CAILLIEREZ : 06.86.65.53.32**

74 RUE GABRIEL PERI
59165 AUBERCHICOURT
**06.86.65.53.32**
**03.27.92.55.51**

4 RUE DU GENERAL BARBOT
62223 SAINT LAURENT BLANGY
**06.23.45.74.14**
**03.21.55.19.66**

## WANDIGNIES-HAMAGE

Participez
au
CONCOURS PHOTO 2017

Thème du concours photo
cette année :

**« Portrait de vieilles personnes en activité »**

Les bordereaux de participation et le règlement
seront prochainement à votre disposition à l'accueil de la Mairie.
N'hésitez pas à vous renseigner !

**3 clichés par candidat**
**à déposer avant le 29 Septembre 2017**

I.P.N.S.

## Remplacement de la porte de la chapelle rue Jean Jaurès

par l'entreprise Nord Escalier de Millonfosse

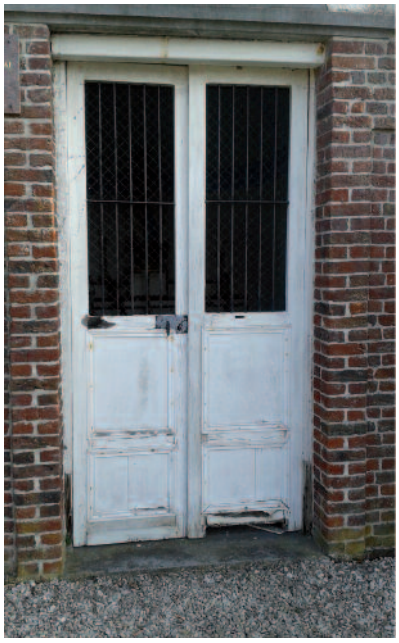

Avant

Coût de l'intervention
2016€ TTC

Après

## Réalisation d'un local associatif au stade

Par l'auto entrepreneur Verdière Fréderic de Wandignies-Hamage

Avant

Coût de
l'intervention
12981€

Après

# Réparation partielle de la toiture de l'école primaire

par l'entreprise Eddy Delzenne de Wandignies-Hamage

Pendant les travaux

Les travaux se sont déroulés pendant le mois de juillet hors ALSH

Après les travaux

Coût des travaux: 17690,74 €

Une demande de subvention au titre de la DETR 2017 est en cours

# Ouverture des toilettes publiques rue Jean Jaurès

Horaires d'ouverture: été 8h/19h - hiver 8h/17h

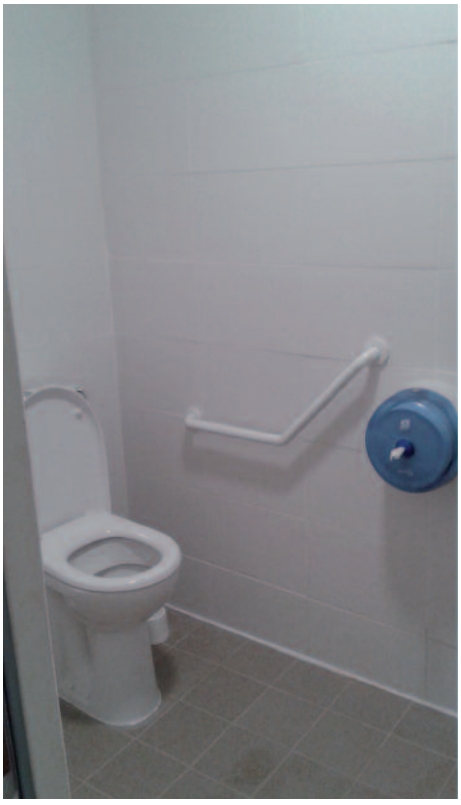

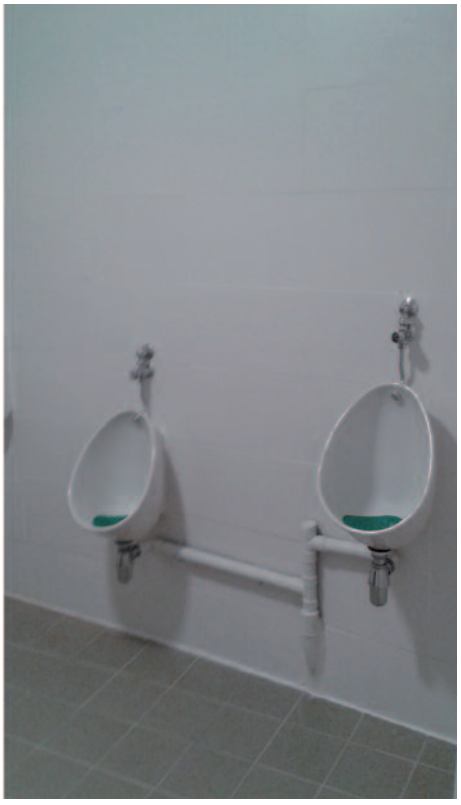

Ces toilettes publiques ont été réalisées par le chantier d'insertion du Cœur d'Ostrevent pour l'habillage des murs.
L'installation des équipements sanitaires ainsi que la plomberie a été réalisé par l'auto entrepreneur: Monsieur LAMMENS de Wandignies-Hamage

## Ecole maternelle

Le rejointement des murs de l'école maternelle a été réalisé par l'auto entrepreneur Ludovic ROBERT de Wandignies-Hamage

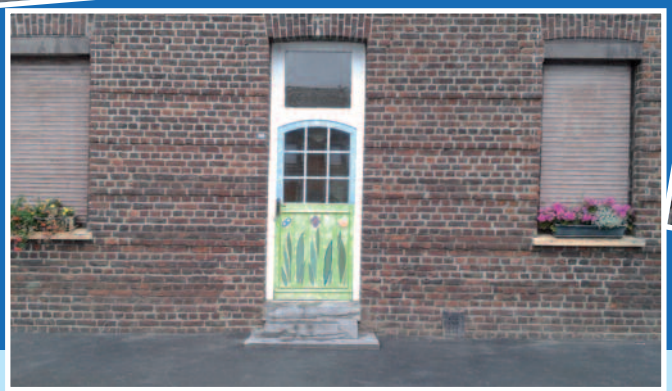

# Informations

## Brûlage des déchets verts

### Les polluants et leurs impacts

On estime que l'entretien du jardin génère **160 kilos de déchets verts par personne et par an**.

Pour s'en débarrasser, 9 % des foyers les brûleraient alors que c'est interdit, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés à l'air libre chaque année en France. Ce qui revient à l'équivalent des émissions annuelles de particules de 8 millions de pavillons chauffés au fioul.

sources : ADEME - © Air Rhône-Alpes

- **Les polluants émis dans l'air lors d'un brûlage à l'air libre peuvent nuire à la santé.**

En effet, cette combustion est peu performante, particulièrement quand les végétaux brûlés sont humides, et dégage des substances polluantes, toxiques pour l'homme et l'environnement.

- **La toxicité des substances** émises dans l'air peut encore être accrue en cas de mélange des déchets verts avec d'autres déchets de jardin (plastiques, bois traités).

**Le saviez vous ?**

- En France, la pollution de l'air par les particules fines (de diamètre < 2,5 µm) est responsable de la **mort prématurée de 48 000 personnes tous les ans.** En Hauts-de-France, cette pollution est à l'origine de **6 500 décès prématurés par an** et d'une perte d'espérance de vie de 16 mois en moyenne (source : Santé publique France, 2016).
- Au-delà, la pollution atmosphérique est responsable de nombreuses pathologies, touchant toute la population du territoire : cancers, maladies cardiovasculaires, asthme, accouchements prématurés, accidents vasculaires cérébraux, troubles de la fertilité, etc.
- Le coût total de la pollution atmosphérique a été estimé, pour la France, à environ 100 milliards d'euros par an (source : Sénat, 2015).

### Le brûlage des déchets verts à l'air libre à l'usage des particuliers

*Une pratique dangereuse et très polluante*

*Pour notre air et notre santé, chaque geste compte*

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Hauts-de-France

www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr

### Le brûlage à l'air libre est interdit

**Le brûlage des déchets ménagers dont les déchets verts, est interdit toute l'année, sur l'ensemble de la région Hauts-de-France, en vertu des dispositions des règlements sanitaires départementaux.**

**Les infractions à la réglementation peuvent être constatées par le maire, ses adjoints ou les forces de l'ordre.**

### Il existe des solutions !

**Le compostage individuel**

Les déchets organiques peuvent être compostés : déchets de jardin, déchets alimentaires, ... C'est facile, cela permet de réduire les volumes de déchets et le compost peut être réutilisé dans les jardins ou les bacs à fleurs en complément d'autres amendements (terreau, etc.).

**La collecte en déchèterie**

Vous pouvez déposer les déchets verts dans la déchèterie la plus proche. Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement. Par ailleurs, de nombreuses déchèteries mettent à disposition des particuliers du compost issu de la collecte des déchets verts.

**Le paillage**

Le « paillage » est simple et peu coûteux. Cette technique consiste à recouvrir le sol de déchets organiques broyés pour le nourrir et/ou le protéger. Il évitera le développement des mauvaises herbes et créera une rétention de l'humidité au niveau du sol.

*« Utiliser ses déchets verts et de cuisine au jardin »,*
*Le guide de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie informe et conseille sur les différentes solutions pour valoriser ces déchets :*

http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-compostage-et-paillage.pdf

### Quelques chiffres !

**302** déchèteries dans la région

**98%** de la population de la région a accès à une déchèterie

**Brûler 50kg** de végétaux émet autant de particules que :

**6 mois** de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul

**9 800 km** parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine

**37 900 km** parcourus par une voiture essence récente en circulation urbaine

sources : Lig'Air 2014 / www.citepa.org

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Hauts-de-France

## Remerciements

Nicole et Daniel OBLIN et leurs enfants,
remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur douleur lors du décès de

**Monsieur Charles NOE**

La Municipalité de
WANDIGNIES-HAMAGE
a le plaisir de vous convier cordialement au

# Repas des Anciens du village

qui se tiendra à la Salle des fêtes communale, le :

*Le rendez-vous des participants est fixé à 12h*

Comme d'habitude, le repas est gracieusement offert aux personnes âgées de 65 ans ou plus ainsi qu'aux conjoints, même s'ils n'ont pas atteint l'âge requis. Chaque année, l'année de référence change et il se trouve cette fois-ci, que le nombre de convives augmente de façon importante. Par souci de sécurité (capacité d'accueil) et de confort pour un bon déroulement de cette manifestation, l'inscription des « invités » ne se fera que sous réserve de places disponibles ; le prix du repas des invités est fixé à 50€ (prix de revient effectif par personne). D'autre part, les personnes ayant des difficultés à se déplacer et qui souhaitent participer au repas peuvent prévenir la Mairie pour qu'une voiture soit mise à leur disposition (aller et retour).

Si vous souhaitez participer au repas et afin d'affiner les préparatifs, je vous demande de retourner en Mairie votre bulletin d'inscription et ceci impérativement **avant le Vendredi 13 Octobre dernier délai**. Les demandes faites après cette date ne pourront plus être acceptées. Bien entendu, si vous souhaitez d'autres renseignements, n'hésitez pas à contacter la Mairie.

J'espère avoir le plaisir de vous y accueillir.

Bien cordialement Votre Maire,
Jean-Michel Sieczkarek

## Bulletin de Réservation

**(à retourner en Mairie au plus tard le Vendredi 13 Octobre 2017)**

Monsieur - Madame - Monsieur et Madame*
adresse.....
Assistera - assisteront* au repas du Dimanche 22 Octobre 2017.

Le cas échéant, personne invitée : .....
Paiement: .....------- Chèque* --- Espèces*.....
Observations éventuelles à porter à la connaissance de la Municipalité :
.....
.....

A Wandignies-Hamage, le ..... (signature)

* rayer la mention inutile

# Informations locales

## HORAIRES D'OUVERTURE DU PARC

Du 1er Mai au 31 Octobre :
du lundi au dimanche
de 9h à 19h.

## CHANGEMENT HORAIRES BOULANGERIE :

**ACTUELLEMENT BOULANGERIE OUVERTE EN NON-STOP**
**NOUVEAU : VENTE DE SANDWICHS**
**LUNDI : 11h30 - 19h**
**MARDI : 7h15 - 19h**
**MERCREDI : 7h15 - 19h**
**JEUDI : FERMETURE**
**VENDREDI : 7h15 - 19h**
**SAMEDI : 7h15 - 19h**
**DIMANCHE : 7h15 - 13h**

## HORAIRES MAIRIE :

**LUNDI, MARDI, JEUDI :**
**8h - 12h / 14h - 18h**
**MERCREDI : 8h - 12h**
**VENDREDI :**
**8h - 12h / 14h - 17h**

## TICKETS de CANTINE et de GARDERIE :

La vente des tickets de cantine et de garderie reprendra le **31 Août 2017.**
**Attention :**
**Prévoir de déposer un ticket en mairie pour réserver le repas du lundi 4 Septembre 2017.**

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCE

• **AHLERS Baptiste** né le 8 août 2017 à Lille
Fils de Alexis AHLERS et Gwendoline BODSON

### DÉCÈS

• **VERDIERE José** le 26 juin 2017 à 64 ans,
époux de Aïcha HAMMICHE

• **DUPIRE-GUISLAIN Jacques** le 13 juillet 2017
à 69 ans, époux de Francine GONEZ

• **Charles NOÉ** le 20 Août 2017
à 93 ans, époux de Yvonne NOÉ-ROMELÉ

• **Alain VILAIN** le 25 Août 2017
à 67 ans, époux de Chantal VILAIN

## VOIRIE

Balayage des caniveaux par la municipalité les 12/13 Septembre - 10/11 Octobre
**Ne pas oublier de libérer les trottoirs de leurs véhicules.**

## FÊTE DU POIREAU

### ELECTION DE LA MASCOTTE

A l'occasion de la 7ème édition de la fête du POIREAU qui aura lieu le week-end des 16 et 17 septembre 2017

Le comité des fêtes de Wandignies-Hamage avec la participation de la municipalité organise
**L'ÉLECTION DE LA MASCOTTE DU VILLAGE**
sur le thème des «Gaulois»
Ouvert à tous les enfants de 6 à 10 ans

Inscriptions jusqu'au
vendredi 8 septembre 2017
pendant les heures
d'ouverture de la mairie.

# Petites annonces

## A VENDRE DIVERS

**Articles de puériculture (jouets, poussette, tapis de change, chaise haute,….)**

**Mme GUEDRÉ Agnès : 06.21.51.67.33**

Elles doivent être déposées avant la fin de la 3ème semaine du mois pour une parution le mois suivant. Après 3 parutions et sauf avis contraire, elles seront systématiquement retirées.

1ère parution : Post-it vert - 2ème parution : Post-it jaune - 3ème parution : Post-it rouge

LES CROQUEURS de pommes ®

**Les Croqueurs de pommes NORD - PAS de CALAIS**

Votre verger a produit beaucoup de pommes .... Pensez **«Jus de Pomme»**
L'association des croqueurs de Pommes Nord - Pas de Calais organise au Pays de Marchiennes, comme chaque année, des pressées pour ses adhérents.

Sur **BOUVIGNIES** :
les **10,11 et 12 octobre 2017** - Renseignements et inscription auprès de Gilles FEVRIER 63, rue du Touquet.
Tél. 06 81 83 95 14
Sur **WANDIGNIES HAMAGE** :
les **7 et 8 novembre 2017** - Renseignements et inscription auprès de Christian JEU 1478, rue Jean Muraton. Tél 06 89 80 64 83
Possibilité d'adhésion à l'association sur place - Visite possible ces jours-là.
Infos complémentaires sur site internet **«leschticroqueurs.fr»**

**VERDIÈRE Frédéric**
**RÉNOVATION BÂTIMENT**
**06 78 98 27 28**

650, rue Jean Jaurès - 59870 Wandignies-Hamage
Email : def.fred@hotmail.fr
SIRET 80953711100027

## DON DU SANG

**Initialement prévu le 24 août à Marchiennes est reporté au lundi 4 Septembre à Marchiennes**

Domicile Beauté Coiffure à domicile

**NATHALIE**
**Votre Coiffeuse à Domicile**
**06 61 00 66 25**

✓ Ponctuelle, équipée, professionnelle
✓ Pour un R.D.V., téléphonez de 9h à 19h

# HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

*Lundi, mardi, jeudi : de 8 h à 12 h et 14 h à 18 h*
*Vendredi 8 h à 12 h et 14 h à 17 h*
*Mercredi de 8 h à 12 h (fermée l'après-midi)*

**Tél. : 03 27 90 44 08 • Fax : 03 27 91 34 22**

*mairie.wandignies@wanadoo.fr*

Accueil : M. VANDERSTRAETEN Rémi - M. POTELLE Pierre

Votre avis nous intéresse.
Une question, une idée, une critique…

*Quelques lignes pour vous exprimer :*

Merci de bien vouloir nous indiquer :

*votre nom :* ..... *votre prénom :* .....

*votre adresse :* .....

.....

*votre téléphone :* ..... *votre e-mail :* .....

Visuel Concept - Orchies - 03 20 64 88 09 - Ne pas jeter sur la voie publique